

Code INSEE : 20008730200036	Décision Modificative	Département
Etablissement : SYNDICAT MIXTE SIOULE ET MORGE	Année 2022	Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE	Page n° 1	Date de Séance : 24/09/2022

Virement de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	118
PRESENTS	65
dont VOTANTS	75

L'an deux mil vingt deux , le vingt quatre septembre, le Comité Syndical de SIOULE ET MORGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à SAINT-PARDOUX, sous la présidence de LUC CAILLOUX, Président.

Date de la convocation du Comité Syndical : 15/09/2022

Etaient PRESENTS : 65 délégués

Etaient ABSENTS : 53 absents

Le Comité Syndical sur décision du Président,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **TVA Compteurs convention 2010 SEMERAP**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestio Dotat° aux amort. des immo. incorporelles et corporelle DEPENSES - FONCTIONNEMENT	6811	78 000,00 78 000,00	6718	78 000,00 78 000,00
PG : PROGRAMME 2020 Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outill. DEPENSES - INVESTISSEMENT	2315 104	78 000,00 78 000,00		0,00
PG : OPERATIONS FINANCIERES Bâtiments RECETTES - INVESTISSEMENT	28131	78 000,00 78 000,00		0,00

Le Comité Syndical approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A SIOULE ET MORGE, le 24/09/2022

Pour extrait conforme,
Le Président

